

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

PLAN D'ACTION ANNUEL À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES



BILAN DES RÉALISATIONS 2023 PLAN D'ACTION 2024



Adopté le 3 septembre 2024 par le conseil municipal

Résolution no 0872-09-24

En vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

Table des matières

Liste des acronymes.....	2
Portrait de la Ville de Drummondville.....	3
Portrait statistique.....	4
Membres du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle 2023 et 2024.....	6
Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants.....	7
Bilan des réalisations 2023.....	8
Plan d'action 2024.....	26
Questions ou commentaires.....	38

Liste des acronymes

AMM : Aide à la mobilité motorisée (fauteuil roulant, triporteur, quadriporteur)

APEHD : Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond

APHD : Association des personnes handicapées Drummond

AQDR C.-Q. : Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées Centre-du-Québec

ARLPHCQ : Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec

CAB : Centre d'action bénévole Drummond

CIUSSS MCQ : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

DI-TSA : déficience intellectuelle-trouble du spectre de l'autisme

MADA : Municipalité amie des aînés

MTQ : ministère des Transports du Québec

OPHQ: Office des personnes handicapées du Québec

PAU : Politique d'accessibilité universelle

PEA : Petits établissements accessibles

ROPHCQ : Regroupement des organismes pour personnes handicapées du Centre-du-Québec

SDC : Société de développement commercial

SHQ : Société d'habitation du Québec

SQ : Sûreté du Québec

Portrait de la Ville de Drummondville

La Ville de Drummondville compte plus de 540 employés et un total de 81 945 citoyens en 2022 selon l'Institut de la statistique du Québec.

Les installations de la Ville sont :

- Hôtel de ville et bâtiments municipaux
- 1 Bibliothèque
- Complexe sportif (tennis, badminton, gymnastique, ...) - intérieur
- Centre sportif Girardin (patinoire, terrain de soccer et piste d'athlétisme) - intérieur
- Complexe Marchand (Football, soccer, piste d'athlétisme) - extérieur
- 3 piscines intérieures et 8 piscines extérieures et 1 plage publique
- 2 arénas (le Centre Marcel-Dionne, domicile des Voltigeurs de Drummondville, et l'Olympia Yvan-Cournoyer)
- 2 patinoires réfrigérées (patinoire de la Seigneurie et patinoire Victor-Pepin)
- 17 patinoires extérieures non-réfrigérées ou sentiers glacés
- 4 sites de glissade en bois (hiver)
- Plus de 135 parcs
- Parc nautique Sainte-Thérèse (location d'embarcations)
- Plage publique (location d'embarcations)
- Sentiers de marches avec installations sanitaires
 - Parc Woodyatt (4 saisons)
 - Promenade Rivia (4 saisons) / Parc des Voltigeurs
 - Réserve naturelle du Boisé-de-la Marconi (4 saisons)
- Sentiers de raquette et fat bike – Forêt Drummond (La Courvalloise)
- Vaste réseau de pistes cyclables
- Traverse en ponton pour vélos et piétons
- Une piste de vélocross (BMX)
- 7 centres communautaires (camps de jour avec accompagnement pendant l'été)
- 10 terrains de baseball
- 1 Pavillon de la danse
- 2 jardins communautaires
- 2 sites de modules d'entraînement extérieur
- 12 terrains de pickleball extérieurs
- 2 parcs pour planches à roulettes
- 3 terrains de Shuffleboard
- 18 emplacements avec terrains de soccer
- 13 emplacements avec terrains de tennis
- 6 emplacements avec terrains de volleyball
- 18 emplacements ayant des installations sanitaires accessibles à la population
- 1 parc à chiens

Les secteurs d'activités de la Ville sont les suivants :

- Art, culture et bibliothèque
- Activités et infrastructures de loisirs
- Événements populaires
- Transport en commun
- Développement social
 - Politiques d'accessibilité universelle, famille et aînés
 - Revitalisation urbaine intégrée de quartiers
 - Dossiers immigration et itinérance
- Capital humain
- Affaires juridiques et greffe
- Communications

- Développement et relations avec le milieu
- Finances et technologies de l'information
- Ingénierie et environnement
- Urbanisme
- Travaux publics
- Sécurité incendie et sécurité civile

Portrait statistique

Estimations de la population drummondvilloise avec incapacité en 2011

Les données les plus récentes spécifiquement pour Drummondville nous viennent de l'EQLAV¹ et datent 2010-2011. Des données plus récentes existent, mais elles sont globales à l'ensemble de la région administrative. Selon les données de 2011 à Drummondville, 33 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité (légère, modérée ou grave). Chez 12 % de la population des 15 ans et plus, il s'agit d'une incapacité de niveau modéré ou grave, susceptible d'entraîner d'importantes répercussions dans la vie de tous les jours. Selon les données de l'EPLA², on estime à 320 le nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité, soit une proportion de 3 % des enfants de ce groupe d'âge.

Les tableaux ci-dessous permettent de mieux connaître l'âge et le type d'incapacité déclaré chez les 15 ans et plus. Il est important de noter que ces données ne sont pas comparables avec les données précédentes (2006) sur le plan statistique en raison de différences conceptuelles et méthodologiques entre les enquêtes. Il n'en demeure pas moins que nous pouvons anticiper une croissance progressive des besoins en matière d'accessibilité, particulièrement dans le contexte de vieillissement de la population que nous connaissons actuellement.

Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
15 à 64 ans	6 445	6 970	13 415
15 à 24 ans	1 130	1 355	2 485
25 à 49 ans	2 555	2 775	5 330
50 à 64 ans	2 760	2 845	5 605
65 ans et plus	4 205	2 905	7 110
65 à 74 ans	1 560	1 445	3 010
75 à 84 ans	1 565	995	2 555
85 ans et plus	1 080	465	1 545
Total	10 650	9 875	20 525

Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
Audition	1 875	2 655	4 530
Vision	1 690	875	2 565
Parole	530	875	1 405
Mobilité	5 285	3 345	8 630
Agilité	5 630	4 400	10 030
Apprentissage	940	2 110	3 050

¹ Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de 15 ans et plus, sur l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV) 2010-2011.

² Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de moins de 15 ans, sur les taux provinciaux de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA).

Mémoire	2 000	1 415	3 420
Déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme	125	545	670
Psychologique	1 875	1 145	3 020
Indéterminée	905	1 085	1 990

N.B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Population totale en 2011 : 72 580

Population des 15 et plus en 2011 : 61 410

Population des moins de 15 ans en 2011 : 11 170

Faits saillants :

Chez les drummondvillois de 15 ans et plus : (61 410 personnes)

- Globalement, les incapacités liées à la l'agilité (16 %) ou à la mobilité (14 %) sont les plus rapportées par la population. Suivent, en ordre décroissant, les incapacités suivantes : audition, mémoire, apprentissage, psychologique, vision, parole, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme.
- Les plus jeunes (15- 24 ans) rapportent principalement des difficultés d'apprentissage.
- Le taux d'incapacité augmente avec l'âge, particulièrement à partir de 50 ans : À Drummondville, 27 % des 65 ans et + et 62 % des 85 ans et + sont touchés par des incapacités modérées ou graves. Les principales incapacités chez les 65 ans et + sont, en ordre décroissant : agilité, mobilité, audition, mémoire et vision.

Chez les enfants de moins de 15 ans :

- 3 % des enfants drummondvillois (320) ont une incapacité passant de légère à très grave. De ce nombre, 150 ont une incapacité grave ou très grave.
- Les incapacités liées à un problème de santé chronique (230 enfants), de l'apprentissage (145 enfants) et de la déficience intellectuelle ou du trouble du spectre de l'autisme (130 enfants) sont le plus souvent rapportées.
- Dans les ressources œuvrant auprès des enfants, on remarque un phénomène d'accroissement du taux d'enfants ayant des troubles du comportement.

Membres du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle 2023-2024

Noms	Organisations, titre	Représentations et expertises en lien avec l'accessibilité
Carole Léger	Ville de Drummondville Conseillère municipale du district no 4 Président du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle	<ul style="list-style-type: none"> - Déléguée du conseil municipal à l'accessibilité universelle et au vieillissement de la population - Membre du Comité de gestion des infrastructures, du territoire et de l'environnement - Membre du Chantier de suivi du plan d'action en habitation - Membre du Comité de sécurité publique de la MRC de Drummond
Jeanne Beaubien	CIUSSS MCQ Coordonnatrice clinique, déficience physique adulte volet spécifique - maintien à domicile, rive-sud,	<ul style="list-style-type: none"> - Déficiences physiques
Myriam Boucher	Association des traumatisés craniocérébraux MCQ Éducatrice spécialisée,	<ul style="list-style-type: none"> - Séquelles subies à la suite d'un traumatisme craniocérébral
Jean-François Comeau	Ville de Drummondville Chargé de projet, Circulation, mobilité et transports	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle conseil en matière de circulation, de mobilité et de transport - Planification, gestion, coordination, contrôle et évaluation de la mobilité active, de la sécurité routière et de la circulation - Responsable administratif du Comité de circulation
Julie Desgranges	Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond Directrice	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux parents d'enfants handicapés - Sensibiliser la population à l'intégration des enfants en situation de handicap
Diana Ramirez	Association des personnes handicapées Drummond Chargée de projet	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes handicapées adultes, toutes déficiences - Promotion des droits
Marie-Annick Tessier	CIUSSS MCQ Psychoéducatrice, DI-TSA	<ul style="list-style-type: none"> - Déficience intellectuelle, troubles envahissants du comportement, santé mentale - Intégration au travail et communautaire
Yanick Lapierre	Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec, directeur général	<ul style="list-style-type: none"> - Activités de loisir inclusives.
Stéphanie Benoit	Ville de Drummondville Agente aux politiques et programmes communautaires, Service des loisirs et de la vie communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Coordinatrice des comités de suivi des politiques : accessibilité universelle, familles et aînés (3 comités) - Membre de la Table de concertation pour les personnes aînées de la MRC de Drummond

Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants

En 2017, des travaux de mise à jour de la Politique d'accessibilité universelle ont été faits en étroite collaboration avec les membres du comité de suivi. Ils ont partagé leur expérience dans les différents domaines qui touchent la qualité de vie des personnes handicapées ou en perte d'autonomie ainsi que des jeunes familles.

Nous avons fixé comme objectif de mieux identifier les besoins en lien avec les différents types d'incapacité afin d'offrir un environnement plus accessible à toutes et à tous. Pour y arriver, nous avons tenu une importante rencontre de consultation en mars 2017 où nous avons échangé avec quinze citoyennes et citoyens devant composer au quotidien avec des incapacités motrices, auditives et visuelles, avec des incapacités liées à la parole, à la mémoire, à la déficience intellectuelle, à l'autisme ou encore à certains troubles graves de santé mentale. Les échanges avec ces personnes en situation de handicap, ainsi qu'avec les cinq intervenants qui les accompagnaient, ont été d'une grande richesse. Ils ont permis non seulement de renouveler notre Politique, mais également de nous guider vers des actions concrètes à mettre en place au cours des prochaines années dans le but d'atteindre les objectifs fixés.

Toutes ces personnes ont gentiment accepté de nous prêter main-forte et nous ont permis de mieux saisir la réalité quotidienne, sur le terrain, des personnes en situation de handicap.

De plus, chaque année, nous tenons compte des commentaires et suggestions faites par les personnes en situation de handicap et les intervenants qui œuvrent auprès d'eux. Nous n'hésitons pas également à consulter les spécialistes des différents domaines d'activités afin de bien saisir les besoins et de déployer des actions en conséquence. Finalement, nous tenons compte des opportunités et nouvelles réalités observées dans le milieu.

BILAN DES RÉALISATIONS 2023

1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visé(e)s;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles;
6. Une partie des citoyens et citoyennes visé(e)s ne connaît pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices publics accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les lieux et activités accessibles à Drummondville;

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2023
<p>1.1 <u>Édifice Francine-Ruest-Jutras</u> :</p> <p>Poursuivre les démarches afin d'assurer la pleine accessibilité aux services (bibliothèque, organismes, espace bureaux) notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier si les ouvre-portes automatiques pourraient être améliorés afin d'en assurer la fiabilité. - Évaluation des travaux et de la signalisation par l'APHD. 	<p>Service des arts, de la culture et de la bibliothèque</p> <p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>APHD</p>	<p>Services accessibles et parcours sans obstacles.</p>	<p>Une demande d'aide financière a été complétée auprès du programme PRIMA pour l'achat et l'installation d'ouvre-portes plus performantes pour la bibliothèque.</p> <p>En date de février 2024, la demande d'aide financière auprès de PRIMA pour des ouvre-portes plus performantes a été refusée.</p>

<p>- Suivre les travaux du projet d'aménagement d'une zone de détente et d'animation intergénérationnelle et accessible dans le jardin de l'édifice.</p> <p>Développer une façon de faire pour faciliter le processus de bibliomobile – évaluer les besoins et prendre en compte les enjeux financiers et en ressources humaines.</p>	<p>Service des travaux publics</p>	<p>Accessibilité universelle à la zone de détente</p> <p>Service Biblio mobile disponible aux personnes en perte d'autonomie</p>	<p>Toute la signalisation a été refaite à l'intérieur de la bibliothèque et elle est conforme selon l'évaluation réalisé en juillet 2023 par l'APHD.</p> <p>Les travaux de la zone de détente et d'animation intergénérationnelle et accessibles sont débutés et se poursuivent.</p> <p>Projet de bibliomobile est à l'étude - plus de détails à venir en 2024.</p>
<p>1.2 <u>Promenade Rivia</u> :</p> <p>Réaliser une tournée afin de vérifier les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagements du comptoir de crème glacée et l'accès aux toilettes adjacentes (grand défi compte tenu de la dénivellation importante) • Les 2 toilettes chimiques (début et fin du parcours) • Prolongement de la promenade Rivia vers le parc des Voltigeurs : vérifier les aménagements afin de s'assurer un parcours sans obstacles (incluant l'accès au chalet Frédéric Back) et des aires de repos accessibles <p>- Évaluer la possibilité d'installer une toilette adaptée au parc des Voltigeurs.</p> <p>- Vérifier la possibilité de rendre accessible le stationnement de la Rivia (Pont de la Traverse). Actuellement surface en grosses pierres – difficile de circuler pour les personnes à mobilité réduite.</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Service du développement et des relations avec le milieu</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p>	<p>Tournée réalisée afin d'évaluer les enjeux reliés aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'aménagement du comptoir à crème glacée : il nécessiterait une rampe d'accès. • Évaluer la possibilité d'installer des toilettes chimiques adaptées dont au parc des Voltigeurs. • La promenade Rivia vers le Parc des Voltigeurs : le parcours est sans obstacles, avec aires de repos accessibles. Chalet Frédéric Bach accessible également. • Aménagement à prévoir au stationnement de la Rivia pour faciliter le stationnement et le déplacement vers le sentier piétonnier pour les personnes à mobilité réduite.

<p>1.3 <u>Service de navette en ponton entre les 2 rives :</u></p> <p>Évaluer les améliorations permettant d'assurer un parcours sans obstacles : vers les 2 rives, aux quais, au ponton (porte/rampe d'accès)</p> <p>Identifier s'il est possible de rendre les 2 sites et le ponton accessibles en AMM, malgré les grands défis</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire Service des travaux publics</p>	<p>Étude et évaluations réalisées</p>	<p>Évaluation a été réalisée et les investissements pour la réalisation du projet seraient majeurs.</p>
<p>1.4 <u>Consultations publiques et séances du conseil :</u></p> <p>Assurer l'accès aux activités pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (parcours libre d'obstacles, locaux et services accessibles)</p> <p>Assurer l'accessibilité aux consultations publiques virtuelles via la plateforme web de la Ville (invitation, alternative en format papier, convivialité du site, etc.)</p>	<p>Service des communications Tous les services municipaux</p>	<p>Accès aux consultations et aux séances du conseil pour les personnes en situation de handicap</p>	<p>L'accessibilité au lieu physique des consultation et des séances du conseil est assurée en continu.</p> <p>Les consultations virtuelles sont disponibles en version papier au besoin. Un travail est déployé pour rendre l'expérience conviviale, facile et accessible à tous.</p>
<p>1.5 <u>Accessibilité aux services et infrastructures :</u></p> <p>Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles</p> <p>Vérifier les nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables.</p> <p>Collaborer aux projets en cours ou à venir :</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire Tous les services municipaux, selon les projets. APHD</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles. Évaluations réalisées</p>	<p>Ce qui a été réalisé en 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des plans en vue des travaux du futur stade de baseball Jacques-Desautels. Des ajustements au plan sont proposés. • Évaluation des travaux au parc de la Seigneurie. Les installations sont accessibles.

<ul style="list-style-type: none"> • Faire le suivi des travaux du futur stade de baseball Jacques-Desautels • Réaliser une évaluation des améliorations à apporter au Centre Girardin afin qu'il soit parfaitement accessible (comptoir du casse-croûte, tables, portes, espace spectateurs, garde-corps). • Évaluer les travaux au parc de la Seigneurie. • Finaliser et évaluer les travaux du parc Rachel (parc multisensoriel). • Évaluer les travaux souhaités au parc Lauzon. • Trouver une solution pour les toilettes adaptées très souvent barrées au parc Woodyatt (squatteurs, méfaits). • Faire le suivi des futurs travaux majeurs au Centre Marcel Dionne. • Faire le suivi des travaux du parc multigénérationnel de la bibliothèque. • Visiter les installations du Centre communautaire de loisirs Claude-Nault. • Réaliser l'évaluation de l'accessibilité universelle de l'Hôtel de ville et des autres infrastructures de la Ville et publier les informations sur le site Drummondville Accessible qui est administré par l'APHD. 			<ul style="list-style-type: none"> • Fin et évaluation des travaux au parc Rachel (parc inclusif et multisensoriel). Inauguration du parc le 19 juin 2023. • Évaluation des travaux à réaliser au parc Lauzon. Rendre accessible le chalet. • Suivi des travaux du parc multigénérationnel de la biblio. Conférence de presse du début des travaux 12 juillet 2023. • Tournée des installations suivantes : Plage, Rivia, Traverse ponton, parc des Voltigeurs, parc de la seigneurie, parc Rachel, Biblio, parc Woodyatt • Installation de sanitaires accessibles et écologiques au parc du Boisé-de-la-Marconi
1.6 <u>Règlements d'urbanisme :</u>	Service de l'urbanisme	Meilleure compréhension des besoins des	Mme Ramirez a participé au comité consultatif d'urbanisme de la Ville.

<p>Poursuivre la participation de Diana Ramirez au comité consultatif d'urbanisme de la Ville.</p> <p>Poursuivre la sensibilisation à l'accessibilité universelle réalisée par l'APHD auprès des commerçants.</p>	<p>APHD OPHQ (présentation de la loi, au besoin)</p>	<p>personnes handicapées par la sensibilisation des inspecteurs.</p>	<p>Sensibilisation à l'accessibilité universelle réalisée par l'APHD auprès des commerçants.</p> <p>Une tournée est réalisée par la chargée de projet de l'APHD annuellement.</p>
<p>1.7 <u>Aménagement des trottoirs :</u></p> <p>Effectuer les améliorations en continu en fonction des problématiques et besoins.</p> <p>Appliquer les principes du guide de conception de rues complètes et du plan de mobilité durable 2020-2040.</p>	<p>Service de l'ingénierie Service des travaux publics</p>	<p>Mise en application des nouvelles directives (dessin type)</p> <p>Nombre d'aménagements conformes réalisés, parcours sans obstacles.</p>	<p>Les améliorations sont réalisées en continu en fonction des problématiques et des besoins.</p>
<p>1.8 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité :</u></p> <p>Appuyer le projet Opération Accessibilité+ de l'APHD : visites des commerces, bottin des ressources, promotion du programme Petits établissements accessibles, accompagnement (aménagement, programme PEA) et suivi.</p> <p>Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme (APHD) et rencontrer les promoteurs qui ont des projets de rénovation et de construction afin de les inciter à rendre les lieux accessibles (APHD).</p>	<p>APHD Travaux publics Service de l'urbanisme Service des loisirs et de la vie communautaire</p>	<p>Nombre de visites de sensibilisation effectuées, suivis et aménagements concrétisés.</p> <p>Meilleure compréhension des besoins des personnes en situation de handicap et augmentation du nombre de commerces accessibles.</p>	<p>Opération Accessibilité+ en 2023 :</p> <p>Évaluation de 65 établissements commerciaux et 9 infrastructures sous la responsabilité de la Ville de Drummondville.</p> <p>Travaux sur le nouveau site web d'accessibilité.</p>
<p>1.9 <u>Bottin des lieux et établissements accessibles :</u></p> <p>Mettre à jour et bonifier le bottin « Drummondville accessible » (APHD).</p>	<p>APHD Service des communications</p>	<p>Site mis à jour et davantage publicisé</p>	<p>Entrées et mises à jour en continu en lien avec l'Opération Accessibilité +</p> <p>Mise à jour de la technologie du site Web.</p>

<p>Créer une nouvelle plateforme pour « Drummondville accessible » (réaliser par l'APHD).</p> <p>Vérifier la possibilité de mettre en évidence la plateforme «Drummondville accessible» sur le site internet de la Ville.</p>			
---	--	--	--

2. CIRCULATION ET TRANSPORT

OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés, tandis que d'autres ne répondent pas aux normes;
2. Les espaces réservés sont parfois occupés illégalement;
3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas les droits et les obligations de chacun;
4. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics avec leur appareil.
5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités, ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.
6. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités et certains chauffeurs connaissent mal ces clientèles.
7. Le budget du transport adapté est limité, il faut conjuguer avec cette réalité tout en maximisant les services rendus.

OBJECTIFS

1. Mettre aux normes les stationnements réservés afin d'assurer l'accès aux détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements, particulièrement pour les utilisateurs d'AMM;
3. Sensibiliser les chauffeurs du transport en commun aux besoins des personnes ayant des limitations;
4. Rendre le transport en commun plus accessible aux personnes handicapées ou en perte d'autonomie;
5. Collaborer au maintien et à l'amélioration du service de transport adapté.

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2023
<p>2.1 <u>Respect des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Maintenir le parcours de vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées (municipaux, commerciaux) par les préposés à la réglementation : respect des espaces, émission de constats, émission de billets de sensibilisation si l’affichage est non-conforme, communication des sites non conformes à l’APHD (commercial).</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire : stationnements</p> <p>Sûreté du Québec</p>	<p>Sensibilisation de la population et des commerçants et amélioration du respect des espaces réservés.</p>	<p>La vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées est réalisée en continu.</p> <p>L’APHD poursuit l’émission de billets de sensibilisation auprès des automobilistes sans vignette qui utilisent les stationnements réservés.</p>
<p>2.2 <u>Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Analyser les projets de construction ou de réfection des stationnements municipaux et commerciaux (Service des travaux publics (surintendant à la circulation), en lien avec l’ingénierie et l’urbanisme (circulation et mobilité : stationnements/trottoirs/rues)</p> <p>Étudier la faisabilité de stationnements pour les AMM dans les projets futurs de la Ville.</p> <p>Agir à titre de vigie : sensibiliser les déneigeurs sur l’entassement de la neige dans les cases de stationnements réservées. Rencontre avant le période hivernale.</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Travaux publics, division mobilité</p>	<p>Nombre de stationnements répondant aux normes.</p> <p>Nombre d’espaces ajoutés, améliorés et conformes.</p> <p>Amélioration des pratiques chez les déneigeurs.</p>	<p>Analyse des projets se fait en continu.</p> <p>La sensibilisation des déneigeurs sur l’entassement de la neige dans les cases de stationnements réservées se fait en continu. Rencontre avant le période hivernale.</p>
<p>2.3 <u>Rendre plus sécuritaire les déplacements des piétons en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités :</u></p> <p>Collaborer à la campagne « Courtoisie », (sensibilisation aux automobilistes, piétons, cyclistes et utilisateurs d’AMM). Mise en place d’un nouveau volet en 2023.</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Service des communications</p> <p>Travaux publics, circulation routière</p>	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p> <p>Meilleur sentiment de sécurité des piétons et autres usagers de la voie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Campagne Courtoisie pour sensibiliser les piétons et les automobilistes se poursuit. • Ajout de bancs accessibles (en continu et au besoin) • Traverse des intersections en lien avec le handicap visuel :

<p>Ajouter en continu des bancs accessibles dans les zones achalandées.</p> <p>Traverse des intersections en lien avec le handicap visuel : déployer les actions, au fur et à mesure que des réfections sont réalisées aux intersections (feux piétons et sonores, plaques podotactiles).</p> <p>Suivre le déploiement du plan de mobilité durable, notamment au niveau des éléments concernant les personnes en situation de vulnérabilité : rue complète, accessibilité et confort des infrastructures piétonnes, entretien hivernal, cohabitation avec les différents usagers (incluant les AMM), formation en accessibilité universelle, accessibilité et confort du service de transport en commun (autobus, points d'arrêts, entretien hivernal), besoins et sécurité des usagers vulnérables, développement du réseau cyclable et multifonctionnel.</p> <p>Former les employés municipaux œuvrant en planification, en gestion, en entretien et en surveillance des projets : aménagements piétons universellement accessibles.</p>		<p>publique, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités.</p> <p>Infrastructures accessibles et confortables pour les usagers vulnérables.</p>	<p>déployer les actions, au fur et à mesure que des réfections sont réalisées aux intersections (feux piétons et sonores, plaques podotactiles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre le déploiement du plan de mobilité durable, notamment au niveau des éléments concernant les personnes en situation de vulnérabilité se fait en continu. <p>Formations remises à 2025.</p>
<p><u>2.4 « Règles de conduite des AMM » lorsqu'ils circulent sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics » :</u></p> <p>Poursuivre la diffusion des outils de sensibilisation: rassemblements, publics ciblés, chez les fournisseurs, en résidence pour personnes âgées, bulletin municipal, etc.</p> <p>Poursuivre la distribution du code et reprendre les ateliers en RPA (APHD).</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Service des communications</p> <p>APHD</p> <p>Résidences pour âgés</p> <p>Fournisseurs d'AMM</p>	<p>Amélioration du comportement des utilisateurs AMM.</p> <p>Amélioration des connaissances de la population sur les besoins des personnes circulant en AMM et sur les règles d'utilisation.</p>	<p>La diffusion des outils de sensibilisation est réalisée en continu.</p> <p>Préparation d'une activité de sensibilisation pour l'été 2024 en partenariat avec l'APHD, l'OHD et la Sûreté du Québec.</p>

<p>2.5 <u>Accessibilité au service de transport en commun</u> :</p> <p>Mettre en œuvre le plan quinquennal du MTQ, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajouter des abribus accessibles et munis de bancs - Améliorer les surfaces aux points d'embarquement <p>Produire un Guide d'aménagement des arrêts du transport en commun</p> <p>Entretenir les liens avec le CIUSSSS MCQ : gestion des situations problématiques auprès de la clientèle (ex. : pertes cognitives, santé mentale).</p> <p>Poursuivre la formation sur l'utilisation du transport en commun destinée aux personnes âgées vulnérables: rencontres personnalisées par la travailleuse de milieu du Centre d'action bénévole.</p> <p>Étudier la possibilité de former les chauffeurs d'autobus afin de les sensibiliser aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Centre d'action bénévole Drummond</p> <p>CIUSSSS MCQ</p>	<p>Améliorations apportées au service.</p> <p>Réalisations d'aménagements accessibles, sans obstacles et favorisant le transport actif.</p> <p>Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportements sécuritaires dans les déplacements.</p> <p>Nombre d'accompagnements réalisés</p> <p>Nombre de chauffeurs formés</p>	<p>Installation ou remplacement des abribus accessibles avec banc en continu.</p> <p>Attention particulière pour assurer des points d'embarquement sécuritaires.</p> <p>Guide d'aménagement des arrêts du transport en commun à venir.</p> <p>Les liens avec le CIUSSSS MCQ pour la gestion de situations problématiques est fait en continu</p> <p>10 accompagnements ont été réalisés cette année.</p> <p>Une rencontre avec le CAB et la division du transport en commun, du stationnement et du contrôle réglementaire a permis d'identifier des enjeux pour les personnes à mobilité réduite ou vieillissantes. Des cartes des circuits d'autobus ont été distribuées dans les organisations clés afin de bien outiller les nouveaux utilisateurs du transport en commun.</p> <p>Formations possibles. Possibilité de tenir ces formations en 2025.</p>
--	---	---	--

<p>2.6 <u>Services de transport adapté</u> :</p> <p>Au comité de suivi : être au courant des grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité.</p> <p>Rester informé du projet de transport adapté dans les municipalités (15) de la MRC.</p> <p>Collaborer au projet pilote de camionnettes adaptées partagées.</p> <p>Nommer un délégué de la Ville au CA de Transport Diligence.</p>	<p>Service de transport adapté, Transport Diligence</p>	<p>Maintien des liens avec Transport Diligence.</p> <p>Collaboration au projet de camionnette adaptées partagées.</p>	<p>Le comité de suivi se voit en continu et aborde les enjeux en lien avec le transport adapté.</p> <p>Le projet de transport (dont le transport adapté) de la MRC (Mobilibus) démarrera en janvier 2024.</p> <p>Le projet pilote de l'achat et la gestion d'un véhicule adapté partagé qui serait déployé dans la MRC est toujours à l'étude.</p> <p>Nancy Lussier (chef de division transport en commun, stationnement et contrôle réglementaire) siège au CA de Transport Diligence</p>
--	---	---	--

3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.
2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les activités accessibles et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés
2. Soutenir les actions et projets des organismes : aide financière, soutien à la réalisation d'activités de groupe.

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2023
<p>3.1 <u>Activités et événements populaires</u> :</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire APHD</p>	<p>Sites d'activité accessibles assurant</p>	<p>La collaboration avec les promoteurs se poursuit afin d'assurer le maximum d'accessibilité</p>

<p>Poursuivre la collaboration avec les promoteurs afin d'assurer le maximum d'accessibilité aux activités et aux événements populaires.</p> <p>Identifier et faire une promotion des activités universellement accessibles : auprès des personnes en situation de handicap et auprès de la population en général (brochure de la programmation estivale, bulletin, liens avec les organismes ciblés)</p> <p>Ajouter des cases de stationnement temporaires pour les personnes handicapées lors des événements très fréquentés.</p> <p>Réaliser le projet de balades et de courses partagées destinées aux aînés en perte d'autonomie et aux personnes handicapées, grâce à l'utilisation de Kartus. (CIUSSSS MCQ, APEHD, Canimex)</p> <p>Permettre à des jeunes avec des besoins particuliers de participer à l'activité <i>Mes Premiers jeux</i>.</p>	<p>Promoteurs des festivals et d'événements populaires</p> <p>APEHD</p> <p>CIUSSS MCQ</p> <p>Canimex</p>	<p>la participation des personnes handicapées : services accessibles et parcours sans obstacles.</p> <p>Personnes handicapées et population en général informée sur l'accessibilité aux activités.</p> <p>Nombre de participants au projet de courses partagées.</p>	<p>aux activités et aux événements populaires.</p> <p>La promotion des activités universellement accessibles est faite dans la brochure de la programmation estivale entre autres.</p> <p>Des cases de stationnement temporaires pour les personnes handicapées ont été ajoutées lors des événements très fréquentés, entre autres au Festival de la Poutine.</p> <p>Le projet de balades et de courses partagées en Kartus est réalisé. Deux groupes de 5 à 10 personnes ont participé au cours de l'été 2023 (juin à septembre) à l'activité qui se tenait deux avant-midis par semaine à la promenade Rivia.</p> <p>Le 12 juillet 2023 des jeunes avec des besoins particuliers fréquentant un camp de jour ont pu s'initier à une discipline sportive adaptée dont la natation et le tennis de table.</p>
<p>3.2 <u>Maintenir des modalités d'appui aux activités de loisir s'adressant aux personnes handicapées :</u></p> <p>Soutenir financièrement les 11 organismes offrant des activités</p> <p>Soutenir les organismes en facilitant la réalisation d'activités, au besoin.</p>	<p>Service des loisirs et vie communautaire</p> <p>ARLPH (provincial et C.-du-Q.)</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Activités accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées.</p>	<p>Soutien aux organismes a été renouvelé.</p>

<p>Informer les mandataires et les organisateurs d'événement sur de la Carte d'accompagnement loisir (CAL) et inciter les organisations locales à y adhérer afin d'assurer la gratuité aux accompagnateurs</p> <p>Réfléchir à un processus permettant de rendre disponibles, pour les organismes et la population les différents équipements de loisirs adaptés disponibles dans la communauté, par exemple, les fauteuils sportifs et les vélos adaptés (voir l'initiative de Victoriaville).</p> <p>Si pertinent, utiliser les programmes de subventions pour faire l'acquisition de nouveaux équipements adaptés (ex. : luges de ski de fond et de hockey, joëlette, etc.)</p> <p>Appuyer les camps de jour dans leurs actions visant l'intégration, dans les camps de jour, des enfants ayant des besoins particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir financièrement les mandataires (centres communautaires) dans l'intégration des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers. - Poursuivre les activités du comité d'analyse des demandes d'intégration (Centre de services scolaire des Chênes, CIUSSS, Centre Normand Léveillé, Ville) - Suivre les formations pertinentes permettant d'offrir un programme d'intégration adéquat. 	<p>Centres communautaires</p>	<p>Appui aux camps de jour : soutien financier, comité d'analyse des demandes d'intégration, concertation, support au besoin</p> <p>Formations pertinentes afin d'offrir un programme adéquat</p>	<p>Augmenter la promotion de la CAL en 2024 et 2025.</p> <p>Réflexion d'un projet de prêt de Kartus à l'été 2024.</p> <p>Les luges sont accessibles à la patinoire du Centre sportif Girardin.</p> <p>En octobre 2023, une demande d'aide financière est réalisée auprès de l'ARLPHCQ pour l'achat d'un Kartus.</p> <p>Programme d'intégration en camp de jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Processus de dépôt des demandes - Travaux du comité d'analyse - Soutien financier aux centres communautaires et au Centre Normand Léveillé <p>Webinaire sur un outil qui serait intéressant d'acquérir pour faciliter la gestion des demandes d'accompagnement dans les camps de jour (MétaPrisme).</p>
---	-------------------------------	---	--

4. COMMUNICATIONS

OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont pas toujours accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.
3. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2023
<p>4.1 <u>Communications municipales et des partenaires :</u></p> <p>Diffuser la Politique d'accessibilité universelle</p> <p>Informar la population sur les réalisations de la Ville en matière d'accessibilité et sur les projets en cours.</p> <p>Accroître la diffusion d'information sur les activités accessibles : Ville et organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap. (Voir le point 3.1)</p>	<p>Service des communications</p> <p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap.</p>	<p>Diffusion de l'information auprès de la population et des personnes ayant des incapacités.</p>	<p>Diffusion de la Politique en continu : site web et présentoirs (hôtel de ville, bibliothèque)</p> <p>Diffusion du bilan et du plan d'action annuel via le site web de la Ville et dans les médias</p> <p>Conférence de presse pour l'inauguration du premier parc inclusif multisensoriel à Drummondville situé au parc Rachel le 19 juin 2023</p> <p>Conférence de presse pour présenter les toutes nouvelles luges adaptées acquises par la Ville et disponible au Centre sportif Girardin.</p> <p>Participation au Salon santé et bien-être des aînés Drummond 2023. Tenue d'un kiosque pour faire connaître entre autres les</p>

			<p>réalisations pour l'accessibilité universelle et l'inclusion.</p> <p>Tenue d'une activité pour présenter les équipements adaptés que possède la Ville de Drummondville et qui sont disponibles aux citoyens. Cette activité s'est tenue à la promenade Rivia le 22 septembre de 9h à 12h. Une vingtaine de personnes est venue faire l'essai des équipements. L'ARLPHCQ était également sur place avec ses équipements.</p>
<p>4.2 <u>Site internet municipal et activités de communications des services municipaux :</u></p> <p>Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires.</p> <p>Collaborer à la refonte du site internet municipal, au besoin.</p>	<p>Service des communications</p> <p>Services municipaux</p> <p>Mandataires</p>	<p>Information et documents publics accessibles.</p>	<p>Nous poursuivons la publication du bulletin municipal (papier et numérique) avec une police d'écriture plus grande pour faciliter la lecture et un format agrandi, (de 8,5 x 11po à 11 x 11,5po).</p> <p>Plusieurs actions de communication sont initiées sur les plateformes numériques de la Ville, mais une attention particulière est toujours accordée aux personnes qui ne sont pas branchées. À titre d'exemple, lors du lancement de l'InfoDMV (2022-12-07), il a été précisé qu'un nouvel outil de communication était maintenant disponible, à savoir des alertes par téléphone. Ainsi, une citoyenne ou un citoyen ne disposant pas de l'Internet peut recevoir des alertes grâce à la synthèse vocale.</p>

5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

OBSTACLES

1. Le plan d'action répond aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2023
<p>5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap</u> :</p> <p>Intégrer les besoins des citoyens ayant différentes incapacités dans les actions en accessibilité universelle (motrice, auditive, visuelle, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, trouble grave de santé mentale, troubles de la mémoire et incapacité de la parole et du langage).</p> <p>S'assurer que le comité de suivi soit représentatif de différentes incapacités et consulter des spécialistes au besoin.</p> <p>Inviter des experts au besoin.</p> <p>Participer aux formations pertinentes et à la rencontre provinciale annuelle « Municipalités accessibles ».</p>	<p>Organismes du milieu</p> <p>Services municipaux</p>	<p>Meilleure connaissance des besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées.</p> <p>Informations pertinentes transmises aux services municipaux.</p>	<p>Tenue de trois rencontres du comité de suivi de la politique en 2023. Partage sur les réalisations et les enjeux sur le territoire.</p> <p>Invitation au directeur général de l'ARLPHCQ ainsi qu'au Chargé de projets à la circulation, à la mobilité et au transport de la Ville de Drummondville à se joindre au comité.</p> <p>Participation à la rencontre annuelle du Réseau municipalités accessibles le 7 novembre à Victoriaville.</p>

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2023
<p>6.1 <u>Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.</u></p> <p>Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap pour la mission « aide aux sinistrés » :</p> <p>Hébergement et Centre d'aide multiservices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter l'élaboration des activités et tâches - Établir la liste des besoins en ressources humaines et matérielles, incluant les spécialistes locaux <p>Évaluer la faisabilité du projet de création d'un répertoire : inscription des personnes handicapées au 911 (défi de l'inventaire).</p> <p>Relier le projet aux mesures d'urgence, si possible.</p>	<p>Service incendie et sécurité civile</p> <p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Tous les services municipaux</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.</p>	<p>La participation aux plans d'action est faite en continu.</p>

7. EMPLOI

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

OBJECTIFS

- 1 Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2023
<p>7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u></p> <p>Appliquer la loi</p> <p>Faire des démarches en vue de l'intégration éventuelle d'une personne ayant un handicap intellectuel dans le Service des loisirs</p>	<p>Service du capital humain</p> <p>Services des loisirs et de la vie communautaire</p>	<p>Application des mesures de la loi</p>	<p>La conformité à la loi est faite en continu.</p>
<p>7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et le maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin. :</u></p> <p>Selon les besoins</p>	<p>Service du capital humain</p> <p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p>	<p>Mise en place des conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi</p>	<p>Au besoin</p>

8. COLLABORATION ET CONCERTATION

OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des organismes et des intervenants œuvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être inadéquate.

OBJECTIFS

1. Mobiliser les acteurs en matière d'accessibilité universelle afin de bénéficier de leur expertise et partager l'expérience municipale avec les différents partenaires.

Cibles 2023	Partenaires	Indicateurs de réussite	Bilan 2023
<p>8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel.</u></p>	<p>Conseiller municipal répondant de l'accessibilité universelle</p>	<p>Comité de suivi actif</p> <p>Transmission des documents nécessaires à l'OPHQ</p>	<p>En continu</p>

	Service des loisirs et de la vie communautaire Membres du comité de suivi de la PAU		
8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux :</u> Familles, aînés, activité physique et loisir, culture, mobilité durable, sécurité civile, transport, approvisionnement, etc.	Service des loisirs et de la vie communautaire Tous les services municipaux	Approche transversale : application des mesures en accessibilité dans tous les champs d'action de la Ville.	En continu
8.3 <u>Prioriser, lorsque cela est possible, l'achat ou la location de biens et de services les plus accessibles, et ce, en tenant compte de l'ensemble des types d'incapacités</u> Appliquer la politique, notamment au niveau de la dimension sociale : - Produits tenant compte de l'accessibilité aux personnes vivant avec un handicap - Fournisseur permettant la réinsertion sociale et/ou l'emploi de personnes vivant avec un handicap.	Service de l'approvisionnement Tous les services municipaux	Application de la politique et des critères préconisés, notamment au niveau de la dimension sociale	Application de la Politique en continu
8.4 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u> Selon les besoins	Service des loisirs et de la vie communautaire CIUSSSS MCQ APHD APEHD	Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.	En continu

BUDGET : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

PLAN D'ACTION 2024

1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visé(e)s;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles.
6. Une partie des citoyens et citoyennes visé(e)s ne connaît pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices publics accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les lieux accessibles à Drummondville.
6. Assurer l'accès aux séances du conseil et aux consultations publiques.

Cibles 2024	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>1.1 <u>Édifice Francine-Ruest-Jutras</u> :</p> <p>Poursuivre les démarches afin d'assurer la pleine accessibilité aux services (bibliothèque, organismes, espace bureaux) notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trouver une nouvelle source de financement pour l'installation de portes coulissantes à la bibliothèque. • Suivre les travaux du projet d'aménagement d'une zone de détente et d'animation intergénérationnelle et accessible dans le jardin de l'édifice. 	<p>Service des arts, de la culture et de la bibliothèque</p> <p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Service des travaux publics</p>	<p>Services accessibles et parcours sans obstacles.</p> <p>Accessibilité universelle à la zone de détente</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Développer une façon de faire pour faciliter le processus de bibliomobile – évaluer les besoins et prendre en compte les enjeux financiers et en ressources humaines. 		Service Biblio mobile disponible aux personnes en perte d'autonomie
<p>1.2 <u>Promenade Rivia :</u></p> <p>Travaux de rénovation complète des installations sanitaires à l'amphithéâtre Saint-François en respectant les normes d'accessibilité universelle. Ces installations sont accessibles aux usagers de la promenade Rivia.</p> <p>Évaluer la possibilité d'installer une toilette adaptée au parc des Voltigeurs pendant la période estivale.</p> <p>Aménagement du stationnement de la promenade Rivia afin faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite entre le stationnement réservé pour personnes handicapées et la surface asphaltée du sentier piétonnier de la promenade Rivia.</p> <p>Être à l'affût des travaux de prolongement de la promenade Rivia - phase 3</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Service du développement et des relations avec le milieu</p>	Nouveaux aménagements et services accessibles.
<p>1.3 <u>Consultations publiques et séances du conseil :</u></p> <p>Assurer l'accès aux activités pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (parcours libre d'obstacles, locaux et services accessibles)</p> <p>Assurer l'accessibilité aux consultations publiques virtuelles via la plateforme web de la Ville (invitation, alternative en format papier, convivialité du site, etc.)</p>	<p>Service du développement et des relations avec le milieu</p> <p>Tous les services municipaux</p>	Accès aux consultations et aux séances du conseil pour les personnes en situation de handicap
<p>1.4 <u>Accessibilité aux services et infrastructures :</u></p> <p>Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Tous les services municipaux, selon les projets.</p> <p>APHD</p>	Nouveaux aménagements et services accessibles.

<p>Vérifier les nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables.</p> <p>Collaborer aux projets en cours ou à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des travaux du futur stade de baseball Jacques-Desautels • Travaux au chalet du parc Lauzon • Travaux du parc multigénérationnel de la bibliothèque • Accessibilité de l'espace des marqueurs au Centre sportif Girardin • Accessibilité de la plage publique <p>Modifier la grille d'évaluation des modules de jeux afin d'y inclure des critères sur des éléments inclusifs et accessibles universellement.</p> <p>Réflexion en vue d'une solution pour les toilettes adaptées du parc Woodyatt</p> <p>Tournée pour évaluer l'accessibilité des installations suivantes : hôtel de ville, certains parcs, CCLCN</p>		<p>La grille d'évaluation des modules de jeux est modifiée (éléments inclusifs et accessibilité).</p> <p>Une solution est trouvée pour les toilettes adaptées du parc Woodyatt</p> <p>Tournée des infrastructures réalisée.</p>
<p>1.5 <u>Règlements d'urbanisme :</u></p> <p>Poursuivre la participation de Diana Ramirez au comité consultatif d'urbanisme de la Ville.</p> <p>Sensibilisation des commerçants pour les encourager à adapter leurs installations.</p>	<p>Service de l'urbanisme APHD OPHQ (présentation de la loi, au besoin)</p>	<p>Meilleure compréhension des besoins des personnes handicapées par la sensibilisation des personnes ressources.</p>
<p>1.6 <u>Aménagement des trottoirs :</u></p> <p>Effectuer les améliorations en continu en fonction des problématiques et besoins.</p> <p>Appliquer les principes du guide de conception de rues complètes et du plan de mobilité durable 2020-2040.</p>	<p>Service de l'ingénierie Service des travaux publics</p>	<p>Mise en application des nouvelles directives (dessin type)</p> <p>Nombre d'aménagements conformes réalisés, parcours sans obstacles.</p>
<p>1.7 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité :</u></p> <p>Appuyer le projet Opération Accessibilité+ de l'APHD : visites des commerces, bottin des ressources, promotion du programme Petits établissements accessibles, accompagnement (aménagement, programme PEA) et suivi.</p>	<p>APHD Travaux publics Service de l'urbanisme Service des loisirs et de la vie communautaire</p>	<p>Nombre de visites de sensibilisation effectuées, suivis et aménagements concrétisés.</p> <p>Meilleure compréhension des besoins des personnes en situation de</p>

Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme (APHD) et rencontrer les promoteurs qui ont des projets de rénovation et de construction afin de les inciter à rendre les lieux accessibles (APHD).		handicap et augmentation du nombre de commerces accessibles.
1.8 <u>Bottin des lieux et établissements accessibles :</u> Mettre à jour et bonifier le bottin « Drummondville accessible » (APHD). Vérifier la possibilité de mettre en évidence la plateforme «Drummondville accessible» sur le site internet de la Ville.	APHD Service des communications	Site mis à jour La promotion du site Web est augmentée

2. CIRCULATION ET TRANSPORT

OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés, tandis que d'autres ne répondent pas aux normes;
2. Les espaces réservés sont parfois occupés illégalement;
3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas les droits et les obligations de chacun;
4. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics avec leur appareil.
5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités, ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.
6. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités et certains chauffeurs connaissent mal ces clientèles.
7. Le budget du transport adapté est limité, il faut conjuguer avec cette réalité tout en maximisant les services rendus.

OBJECTIFS

1. Mettre aux normes les stationnements réservés afin d'assurer l'accès aux détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements et le comportement des usagers de la voie publique, notamment chez les utilisateurs d'AMM;
3. Sensibiliser les chauffeurs du transport en commun aux besoins des personnes ayant des limitations;
4. Rendre le transport en commun plus accessible aux citoyens et citoyennes visé(e)s;
5. Collaborer au maintien et à l'amélioration du service de transport adapté.

Cibles 2024	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>2.1 <u>Respect des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Maintenir le parcours de vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées (municipaux, commerciaux) par les préposés à la réglementation : respect des espaces, émission de constats, émission de billets de sensibilisation si l’affichage est non-conforme par l’APHD, communication des sites et affichages non conformes à l’APHD (commercial).</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire : stationnements</p> <p>Sûreté du Québec</p>	<p>Sensibilisation de la population et des commerçants et amélioration du respect des espaces réservés.</p>
<p>2.2 <u>Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Analyser les projets de construction ou de réfection des stationnements municipaux et commerciaux (Service des travaux publics (surintendant à la circulation), en lien avec l’ingénierie et l’urbanisme (circulation et mobilité : stationnements/trottoirs/rues)</p> <p>Augmenter les cases de stationnements pour les personnes handicapées à la Maison des arts Desjardins.</p> <p>Étudier la faisabilité de stationnements pour les AMM dans les projets futurs de la Ville.</p> <p>Agir à titre de vigie : sensibiliser les déneigeurs sur l’entassement de la neige dans les cases de stationnements réservées. Rencontre avant le période hivernale.</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Travaux publics, division mobilité</p>	<p>Nombre d’espaces ajoutés, améliorés et conformes.</p> <p>Amélioration des pratiques chez les déneigeurs.</p>
<p>2.3 <u>Rendre plus sécuritaires les déplacements des piétons, en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités :</u></p> <p>Collaborer à la campagne « Courtoisie », (sensibilisation aux automobilistes, piétons, cyclistes et utilisateurs d’AMM).</p> <p>Ajouter en continu et au besoin des bancs accessibles dans les zones achalandées.</p> <p>Traverse des intersections en lien avec le handicap visuel : déployer les actions, au fur et à mesure que des réfections sont réalisées aux intersections (feux piétons et sonores, plaques podotactiles).</p> <p>Suivre le déploiement du plan de mobilité durable, notamment au niveau des éléments concernant les personnes en situation de</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Service des communications</p> <p>Travaux publics, circulation routière</p> <p>Service du développement des relations avec le milieu</p>	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p> <p>Meilleur sentiment de sécurité des piétons et autres usagers de la voie publique, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités.</p> <p>Infrastructures accessibles et confortables pour les usagers vulnérables.</p>

<p>vulnérabilité : rue complète, accessibilité et confort des infrastructures piétonnes, entretien hivernal, cohabitation avec les différents usagers (incluant les AMM), formation en accessibilité universelle, accessibilité et confort du service de transport en commun (autobus, points d'arrêts, entretien hivernal), besoins et sécurité des usagers vulnérables, développement du réseau cyclable et multifonctionnel.</p> <p>Former les employés municipaux œuvrant en planification, en gestion, en entretien et en surveillance des projets : aménagements piétons universellement accessibles.</p>		<p>Personnel municipal formé.</p>
<p>2.4 <u>« Règles de conduite des AMM » lorsqu'ils circulent sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics » :</u></p> <p>Poursuivre la diffusion des outils de sensibilisation: rassemblements, publics ciblés, chez les fournisseurs, en résidence pour personnes âgées, bulletin municipal, etc.</p> <p>Organiser une activité afin de sensibiliser les utilisateurs d'AMM sur les règlements à respecter sur les chemins publics.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des communications</p> <p>APHD</p> <p>Résidences pour aînés</p> <p>Fournisseurs d'AMM</p>	<p>Amélioration du comportement des utilisateurs AMM.</p> <p>Amélioration des connaissances de la population sur les besoins des personnes circulant en AMM et sur les règles d'utilisation.</p>
<p>2.5 <u>Accessibilité au service de transport en commun :</u></p> <p>Mettre en œuvre le plan quinquennal du MTQ, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajouter des abribus accessibles et munis de bancs - Améliorer les surfaces aux points d'embarquement <p>Produire un Guide d'aménagement des arrêts du transport en commun</p> <p>Entretenir les liens avec le CIUSSSS MCQ : gestion des situations problématiques auprès de la clientèle (ex. : pertes cognitives, santé mentale).</p> <p>Poursuivre la formation sur l'utilisation du transport en commun destinée aux personnes âgées vulnérables: rencontres personnalisées par la travailleuse de milieu du Centre d'action bénévole Drummond.</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Centre d'action bénévole Drummond</p> <p>CIUSSSS MCQ</p>	<p>Améliorations apportées au service.</p> <p>Réalisations d'aménagements accessibles, sans obstacles et favorisant le transport actif.</p> <p>Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportements sécuritaires dans les déplacements.</p> <p>Nombre d'accompagnements réalisés</p> <p>Nombre de chauffeurs formés</p>

<p>Étudier la possibilité de former les chauffeurs d'autobus afin de les sensibiliser aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle.</p>		
<p>2.6 <u>Services de transport adapté :</u> Au comité de suivi : être au courant des grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité.</p> <p>Collaborer au projet Mobilibus déployé en 2024 sur le territoire de la MRC de Drummond.</p> <p>Collaborer au projet pilote de camionnette adaptée partagée.</p> <p>Nommer un délégué de la Ville au CA de Transport Diligence.</p>	<p>Service de transport adapté, Transport Diligence</p> <p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p>	<p>Le comité échange en continu sur les enjeux touchant le transport adapté.</p> <p>Collaboration au projet de Mobilibus.</p> <p>Collaborer au projet de camionnette adaptée partagée.</p> <p>Maintien des liens avec Transport Diligence.</p>

3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.
2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.
3. Les citoyens et citoyennes visé(e)s ne connaissent pas les activités accessibles.
4. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les activités accessibles et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés.
2. Soutenir les actions et projets des organismes : aide financière, soutien à la réalisation d'activités de groupe.
2. Offrir de l'information sur les activités accessibles à Drummondville.

Cibles 2024	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>3.1 <u>Activités et événements populaires :</u></p> <p>Poursuivre la collaboration avec les promoteurs afin d'assurer le maximum d'accessibilité aux activités et aux événements populaires.</p> <p>Ajouter des cases de stationnement temporaires pour les personnes handicapées lors des événements très fréquentés.</p> <p>Identifier et faire une promotion des activités universellement accessibles : auprès des personnes en situation de handicap et auprès de la population en général (brochure de la programmation estivale, bulletin, liens avec les organismes ciblés)</p> <p>Reconduire et bonifier le projet de balades et de courses partagées avec les Kartus.</p> <p>Reconduire et bonifier le volet adapté de l'activité <i>Mes Premiers jeux</i>.</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Promoteurs des festivals et d'événements populaires</p> <p>APHD</p> <p>APEHD</p> <p>CIUSSSS MCQ</p> <p>Canimex</p>	<p>Sites des événements sont accessibles assurant la participation des personnes à mobilité réduite : services accessibles et parcours sans obstacles.</p> <p>Personnes handicapées et population en général informée sur l'accessibilité aux activités.</p> <p>Nombre de participants au projet avec les Kartus.</p> <p>Nombre de participants et de disciplines adaptés est bonifié.</p>
<p>3.2 <u>Maintenir des modalités d'appui aux activités de loisir s'adressant aux personnes handicapées :</u></p> <p>Soutenir financièrement les 11 organismes offrant des activités</p> <p>Soutenir les organismes en facilitant la réalisation d'activités, au besoin.</p> <p>Informers les mandataires et les organisateurs d'événement sur la Carte d'accompagnement loisir (CAL) et inciter les organisations locales à y adhérer afin d'assurer la gratuité aux accompagnateurs</p> <p>Réfléchir à un processus permettant de rendre disponibles, pour les organismes et la population les différents équipements de loisirs adaptés disponibles dans la communauté, par exemple, les fauteuils sportifs et les vélos adaptés (voir l'initiative de Victoriaville).</p> <p>Si pertinent, utiliser les programmes de subventions pour faire l'acquisition de nouveaux équipements adaptés (ex. : luges de ski de fond et de hockey, joëlette, etc.)</p> <p>Appuyer les camps de jour dans leurs actions visant l'intégration, dans les camps de jour, des enfants ayant des besoins particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir financièrement les mandataires (centres communautaires) dans l'intégration des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers. 	<p>Service des loisirs et vie communautaire</p> <p>ARLPHCQ</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Centres communautaires</p>	<p>Activités accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées.</p> <p>Appui aux camps de jour : soutien financier, comité d'analyse des demandes d'intégration, concertation, support au besoin</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la réception et la gestion des demandes d'accompagnement. - Poursuivre les activités du comité d'analyse des demandes d'intégration (Centre de services scolaire des Chênes, CIUSSS, Centre Normand Léveillé, Ville) - Suivre les formations pertinentes permettant d'offrir un programme d'intégration adéquat. 		Formations pertinentes afin d'offrir un programme adéquat
--	--	---

4. COMMUNICATIONS

OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont pas toujours accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.

OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

Cibles 2024	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>4.1 <u>Communications municipales et des partenaires :</u> Diffuser la Politique d'accessibilité universelle révisée. Informer la population sur les réalisations de la Ville en matière d'accessibilité et sur les projets en cours. Accroître la diffusion d'information sur les activités accessibles : Ville et organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap. (Voir le point 3.1)</p>	<p>Service des communications Service des loisirs et de la vie communautaire Organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap.</p>	<p>Diffusion en continu de l'information auprès de la population et des personnes ayant des incapacités.</p>
<p>4.2 <u>Site internet municipal et activités de communications des services municipaux :</u> Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires. Collaborer à la refonte du site internet municipal, au besoin</p>	<p>Service des communications Services municipaux Mandataires</p>	<p>Information et documents publics accessibles.</p>

5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

OBSTACLES

1. Les plans d'action répondent aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

Cibles 2024	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap</u> :</p> <p>Intégrer les besoins des citoyens ayant différentes incapacités dans les actions en accessibilité universelle (motrice, auditive, visuelle, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, trouble grave de santé mentale, troubles de la mémoire et incapacité de la parole et du langage).</p> <p>S'assurer que le comité de suivi soit représentatif de différentes incapacités et consulter des spécialistes au besoin.</p> <p>Inviter des experts au besoin.</p> <p>Participer aux formations pertinentes et à la rencontre provinciale annuelle « Municipalités accessibles ».</p>	<p>Organismes du milieu</p> <p>Services municipaux</p>	<p>Meilleure connaissance des besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées.</p> <p>Informations pertinentes transmises aux services municipaux.</p>

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

Cibles 2024	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>6.1 <u>Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.</u></p> <p>Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap pour la mission « aide aux sinistrés » : Hébergement et Centre d'aide multiservices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter l'élaboration des activités et tâches - Établir la liste des besoins en ressources humaines et matérielles, incluant les spécialistes locaux 	<p>Service incendie et sécurité civile</p> <p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Tous les services municipaux</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.</p>

7. EMPLOI

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

OBJECTIFS

- 1 Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

Cibles 2024	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u></p> <p>Appliquer la loi</p>	<p>Service du capital humain</p> <p>Services des loisirs et de la vie communautaire</p>	<p>Application des mesures de la loi</p>

Faire des démarches en vue de l'intégration éventuelle d'une personne ayant un handicap intellectuel dans le Service des loisirs et de la vie communautaire		
7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et le maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin.</u> : Selon les besoins	Service du capital humain Service loisirs et vie communautaire	Mise en place des conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi

8. COLLABORATION ET CONCERTATION

OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des organismes et des intervenants œuvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être inadéquate.

OBJECTIFS

1. Mobiliser les acteurs en matière d'accessibilité universelle afin de bénéficier de leur expertise et partager l'expérience municipale avec les différents partenaires.

Cibles 2024	Partenaires	Indicateurs de réussite
8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel.</u>	Conseiller municipal répondant de l'accessibilité universelle Service loisirs et vie communautaire Membres du comité de suivi de la PAU	Comité de suivi actif Présentation des documents au conseil municipal Transmission des documents nécessaires à l'OPHQ
8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux :</u> Familles, aînés, activité physique et loisir, culture, mobilité durable, sécurité civile, transport, approvisionnement, habitation, etc.	Service des loisirs et de la vie communautaire Tous les services municipaux	Approche transversale : application des mesures en accessibilité dans tous les champs d'action de la Ville.
8.3 <u>Prioriser, lorsque cela est possible, l'achat ou la location de biens et de services les plus accessibles, et ce, en tenant compte de l'ensemble des types d'incapacités</u>	Service de l'approvisionnement	Application de la politique et des critères préconisés, notamment au niveau de la dimension sociale

Appliquer la politique, notamment au niveau de la dimension sociale : - Produits tenant compte de l'accessibilité aux personnes vivant avec un handicap - Fournisseur permettant la réinsertion sociale et/ou l'emploi de personnes vivant avec un handicap.	Tous les services municipaux	
8.3 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u> Selon les besoins	Service loisirs et vie communautaire CIUSSSS MCQ APHD	Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.

BUDGET : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES SUR CE PLAN D'ACTION

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées peuvent être adressés à la responsable du plan d'action aux coordonnées suivantes :

Stéphanie Benoit, Agente
 Politiques et programmes communautaires | Division développement social | Services des loisirs et de la vie communautaire
sbenoit@drummondville.ca